

CHSCT DU 29 août 2016

La Direction Départementale de la DGFIP 34, a lancé un important projet d'Adaptation des Structures et du Réseau pour l'année 2017 (ASR 2017) impactant sur notre département 18 services de natures différentes, 10 sites de tailles hétérogènes et près de 150 agents aux fonctions multiples.

Un CHSCT doit donner son avis sur ce projet. Les Organisations Syndicales ont exigé des visites de ces sites par une délégation du CHSCT au préalable à ce CHSCT.

C'est pourquoi, un CHSCT doit se réunir pour mettre en place cette délégation, préciser sa mission, établir un calendrier des visites etc.

La date retenue par la Direction a été celle du 29 août malgré une opposition unanime des OS.

De nombreux courriels ont été échangés entre les OS et la Direction sur la manière de traduire la bonne pratique du dialogue social et la tenue de ce CHSCT.

Cependant cet ordre du jour étant une réponse à une des demandes des OS, nous y avons tous participé.

Il s'agissait de mettre en place une délégation CHSCT habilitée à faire des visites de sites dans le cadre très précis du projet de restructurations dans l'Hérault. 18 sites ou secteurs impactés et donc autant de visites à prévoir. La réglementation des CHSCT est très précise sur ces déroulements.

Une délégation est composée d'au moins un représentant des organisations syndicales siégeant au CHSCT, le président du CHSCT ou son représentant. Ensuite peuvent en faire partie les médecins de prévention et l'inspecteur de santé et sécurité au travail.

Les OS ont fortement souhaité la présence d'au moins un des médecins de prévention et ont d'ailleurs déploré leur absence à cette instance.

Pour FO ces visites ne doivent en aucun cas n'être que des visites « alibi ». Pour cela un cadre minimum de la mission de cette délégation a été défini. Nous avons insisté sur le fait que nous prendrions le temps nécessaire pour entreprendre dans de bonnes conditions toutes les démarches et établir les rapports indispensables. C'est pourquoi nous avons obtenu le report du CHSCT initialement prévu pour avis le 12 septembre au 18 octobre 2016.

Deux délégations de quatre membres du CHSCT, auxquelles pourront s'y ajouter médecin et ISST, ont été composées, chacune visitant 9 sites selon le calendrier ci-joint.

Représentants FO au CHSCT ; Titulaires : Gisèle AMOUROUX Olivier GOUJON,
suppléante : Bernadette JAGA

ASR – visites des sites par les délégations du CHSCT

dates	horaires	DELEGATION A	horaires	DELEGATION B	dates de rédaction des rapports de visite
09/09/16	9H00	Trésorerie de CASTRIES	9H00	SIP BITERROIS	12/09/16
	13H30	Trésorerie de LES MATELLES	13H30	SIP PEZENAS	
16/09/16	9H00	Pôle enregistrement BEZIERS	9H00	Trésorerie de MURVIEL	19/09/16
	11H00	SPF BEZIERS 2	11H00	Trésorerie de CAPESTANG	
	13H30	SPF BEZIERS 1	14H00	Trésorerie de SERIGNAN	
26/09/16	9h00	SIE MONTPELLIER 1 – LA PAILLADE	9h00	Trésorerie et SIP de BEDARIEUX	27/09/16
	13h30	SIE MONTPELLIER NO – LA PAILLADE	13H30	Trésorerie de LAMALOU	
29/09/16	9h00	SPF MONTPELLIER 2	9H30	SIP ST PONS	30/09/16
	11h00	Pôle enregistrement MONTPELLIER			